

MÛRS-ÉRIGNÉ
A.S.I. TENNIS DE TABLE
TOURNOI NATIONAL B
1^{er} et 02 MAI 2026

Article 1 Le club ASI TT Murs Érigné organise son tournoi le 1er et 2 mai 2026. Cette épreuve est assujettie aux règlements fédéraux en vigueur, complétée par le présent règlement. Ce tournoi est ouvert à tous les licenciés-FFTT. Il se disputera sur 24 tables dans la salle MYRIAM CHARRIER (salle Omnisport, rue des Lilas) à MÛRS-ÉRIGNÉ.

Article 2 Le Juge-Arbitre de ce tournoi sera Ludovic DAVID (JA3), assisté de Isabelle BEUDARD (JA2) et de bénévoles du club. Il tranchera tout litige pouvant survenir.

Article 3 Tous joueurs (ses) devront être munis de leur attestation de licence 2025-2026, celle-ci pouvant être demandée par le juge arbitre.

Article 4 Tous les tableaux sont mixtes à l'exception du Tableau L ; un joueur de la catégorie Poussin ne peut pas participer aux tableaux séniors, mais uniquement au tableau jeunes. Le tableau F est réservé aux jeunes nés en 2013 et après (catégories Poussins, Benjamins et Minimes).

Vendredi 1^{er} MAI 2026

- 09H00 TABLEAU A < 700 Points
 - Nombre de joueurs maximum : 60
 - Heure prévisionnelle de la finale : 15h30
- 10H30 TABLEAU B < 1500 Points
 - Nombre de joueurs maximum : 60
 - Heure prévisionnelle de la finale : 17h00
- 12H00 TABLEAU C < 900 Points
 - Nombre de joueurs maximum : 60
 - Heure prévisionnelle de la finale : 17h30
- 13H30 TABLEAU D < 1100 Points
 - Nombre de joueurs maximum : 60
 - Heure prévisionnelle de la finale : 18h30
- 15H00 TABLEAU E < 1800 Points
 - Nombre de joueurs maximum : 60
 - Heure prévisionnelle de la finale : 19h30
- 16H30 TABLEAU F : JEUNE APRES 2013 (P/B/M)
 - Nombre de joueurs maximum : 24
 - Heure prévisionnelle de la finale : 20h00
- 18H30 TABLEAU G < Doubles < 2500 Points cumulés
 - Nombre de paires maximum : 32
 - Heure prévisionnelle de la finale : 22h00

Samedi 2 MAI 2026

- 09H00 TABLEAU H < 1300 Points
 - Nombre de joueurs maximum : 60
 - Heure prévisionnelle de la finale : 15h30
- 10H30 TABLEAU I /Non numéroté
 - Nombre de joueurs maximum : 60
 - Heure prévisionnelle de la finale : 17h00
- 12H00 TABLEAU J /Vétérans
 - Nombre de joueurs maximum : 60
 - Heure prévisionnelle de la finale : 17h15
- 13H30 TABLEAU K < 1600 Points
 - Nombre de joueurs maximum : 60
 - Heure prévisionnelle de la finale : 18h30
- 15H00 TABLEAU L /Toutes séries féminines
 - Nombre de joueurs maximum : 48
 - Heure prévisionnelle de la finale : 20h00
- 16H00 TABLEAU M /Toutes séries
 - Nombre de joueurs maximum : 48
 - Heure prévisionnelle de la finale : 21h00

Le tournoi se terminera aux alentours de 22h30 maximum

Chaque joueur ou joueuse peut s'inscrire à deux tableaux de simple ainsi qu'à un tableau « toutes séries ». Les inscriptions du tableau double se réaliseront 1h avant l'heure le début à condition qu'un joueur/joueuse ne soit encore actif que dans un seul tableau de simple au moment de l'inscription. Cette condition sera à la discréption du JA en fonction des tableaux en cours.

L'ASI TT Murs Erigné se réserve le droit de supprimer le tableau L si le nombre d'inscrites à la date butoir est inférieur à 8. Dans ce cas, il pourra être organisé à la place un tableau de doubles < 3400 Points cumulés. Le maintien de ce tableau sera aussi conditionné à un nombre d'équipes engagées supérieur à 8.

Article 5 Chaque tableau débutera par des poules de trois joueurs (ou poules incomplètes de deux), deux qualifiés par poule. La suite de la compétition se déroulera en élimination directe. Chaque perdant devra obligatoirement arbitrer la partie suivante. Les tableaux de doubles se dérouleront uniquement en élimination directe.

Article 6 Tout joueur, qui par sa conduite, causerait des perturbations dans la salle pourra être exclu du tournoi.

Article 7 Sera déclaré forfait tout joueur ne répondant pas à l'appel de son nom dans un délai de 5 minutes. En cas de forfait non excusé ou d'absence non excusée la commission sportive compétente appliquera l'article IV.202 des règlements administratifs sur votre première partie non jouée et vous perdrez les points classement que vous auriez dû perdre si vous aviez participé et perdu cette partie.

Article 8 Montant des engagements :

Tableaux : A, B, C, D, E, F, H, I, J, K	8,00 €
Tableaux : G, L, M	10,00 €

Article 9 Chaque tableau sera récompensé. Des espèces ou des lots seront remis aux quatre premiers de chaque tableau sauf les tableaux toutes séries où les huit premiers seront récompensés.

Article 10 Les inscriptions seront acceptées jusqu'au **30 AVRIL 2026 20H00**

Inscription uniquement via le lien HelloAsso présent sur le site du club : www.asimett.com, ou via le flashcode présent sur l'affiche du tournoi. L'inscription est validée après acquittement de l'engagement.

Renseignements (pas d'inscription possible par téléphone) auprès de Jérémy MERLET : 06 13 10 37 24 ou par mail à l'adresse asittmurs@gmail.com

Article 11 Le tournoi se jouera sur 24 tables de la marque Butterfly. La dimension des aires de jeu d'environ 10m x 5m sur une hauteur d'au moins 5m.

Article 12 Le tournoi se jouera avec des balles plastiques blanches de marque Butterfly 3 étoiles fournies par l'organisateur.

Article 13 Le tirage au sort sera effectué ½ heure avant l'horaire prévu pour chaque tableau, à la salle de tennis de table de Murs Erigné

Article 14 Tout engagement vaut acceptation du présent règlement. L'ASI TT Murs Erigné décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol ou en cas d'accident.

Article 15 En cas de demande d'annulation de l'inscription, si celle-ci intervient :

- Plus de 48h avant le début du tournoi, l'intégralité de l'engagement sera remboursée.
- Moins de 48h avant le début du tournoi, aucun remboursement ne sera possible sauf pour raison médicale (présentation d'un certificat médical sera exigée) ou tout autre motif de cas de force majeure.

Article 16 En acceptant le règlement, vous autorisez le club ASI TT Murs Erigné à utiliser les photos prises lors du tournoi pour la diffusion sur les réseaux sociaux du club et sa communication.

Article 17 Le tournoi se déroulera en respectant scrupuleusement les protocoles sanitaires en vigueur à la date du tournoi.

HOMOLOGATION N°